

Réf: Dossier N° 156061

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STARLUX »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SIDECI
TERMINUS 40 IMMEUBLE MOULAYE HAIDARA, Lot 51, Ilot 1751

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 28/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STARLUX »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE, tous les travaux nécessaires à la gestion des entreprises et autres organisations à savoir : COMMERCE GENERAL. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SIDECI
TERMINUS 40 IMMEUBLE MOULAYE HAIDARA, Lot 51, Ilot 1751

Dirigeant(s) : M HU FANGLI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10300 du 07/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°60137/GTCA/RC/2022 du 07/11/2022

